

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 10 juin 2024, à 11 h**

AVIS DE CONVOCAATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 4243, rue de Charleroi, le lundi 10 juin 2024, à 11 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs

Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 10 juin 2024, à 11 h.

10.02 Questions

CA Direction des services administratifs

Période de questions du public.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Subvention - Soutien financier avec convention

CA Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises - 1249069002

Accorder une contribution financière de 27 950 \$ à l'organisme Les Fourchettes de l'Espoir pour la gestion des « Marchés du Nord » durant l'été et l'automne 2024, et approuver le projet de convention à intervenir.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs

Levée de la séance.

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le jeudi 6 juin 2024



Dossier # : 1249069002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder une contribution financière de 27 950 \$ à l'organisme Les Fourchettes de l'Espoir pour la gestion des « Marchés du Nord » durant l'été et l'automne 2024, et approuver le projet de convention à intervenir.

QUE soit accordée une contribution financière de 27 950 \$ à l'organisme Les Fourchettes de l'Espoir pour la gestion des « Marchés du Nord » durant l'été et l'automne 2024;
QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Tonia DI GUGLIELMO **Le** 2024-06-07 14:16

Signataire : Tonia DI GUGLIELMO

directeur(-trice) - arrondissement
Montréal-Nord , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1249069002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder une contribution financière de 27 950 \$ à l'organisme Les Fourchettes de l'Espoir pour la gestion des « Marchés du Nord » durant l'été et l'automne 2024, et approuver le projet de convention à intervenir.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Montréal-Nord souhaite soutenir les initiatives visant une saine alimentation sur son territoire, en favorisant l'accessibilité à des aliments frais, diversifiés et nutritifs pour les familles et les résidents de Montréal-Nord.

Pour ce faire, l'arrondissement a mis en place depuis 2015 une activité de marché public au Parc Pilon dans le cadre du 100e anniversaire de Montréal-Nord.

Suite au succès de cette initiative, l'arrondissement a financé, à partir de l'année 2016, les projets de marchés publics développés par le *Comité de suivi en sécurité alimentaire (CSSA)* dans une perspective de soutien de l'économie sociale et inclusive.

Le projet ayant été suspendu en 2020 en raison de la pandémie liée au Covid 19, l'arrondissement a de nouveau participé en 2021 au montage financier du projet déposé par la *Coop Panier Fûté* , à travers le *CSSA*, ce qui a permis la tenue des marchés sur 4 emplacements cette année.

En 2022, suite à la dissolution de la *Coop Panier Fûté* , l'arrondissement a confié la gestion et la mise en œuvre de marchés mobiles qui se sont tenus au Parc Gouin à l'organisme *Marchés Ahuntsic-Cartierville* , à travers une entente de contribution financière.

En 2023, l'arrondissement a confié à l'organisme *Marchés Ahuntsic-Cartierville*, la gestion et la mise en œuvre des marchés publics mobiles qui se sont tenus au Parc Gouin (secteur Est de l'arrondissement). Également, cette même année, souhaitant favoriser l'accès à des marchés sur l'ensemble de son territoire, l'arrondissement a confié à l'organisme *Les Fourchettes de l'Espoir* , la gestion et la mise en œuvre des marchés publics itinérants dans le secteur Ouest de l'arrondissement (quadrilatère boulevard Henri-Bourassa - boulevard Pie-IX - boulevard Industriel - boulevard Saint-Michel).

Durant l'été et l'automne 2024, l'arrondissement souhaite confier la gestion et la mise en œuvre de l'ensemble des marchés publics qui se sont tiendront sur son territoire à l'organisme *les Fourchettes de l'Espoir*.

Cet organisme travaille avec d'autres partenaires (le *Carrefour des retraités*; *Mission Bon Accueil* ; Le *CIUSSS Nord-de-l'île-de Montréal* ; la *Table de quartier de Montréal-Nord*) afin de promouvoir une saine qualité de vie, ainsi que l'adoption de saines habitudes de vie, qui sont des actions s'inscrivant en continuité des orientations stratégiques de l'arrondissement, notamment :

- Plan de développement social (PDS) de la *Table de quartier de Montréal-Nord* :
 - Projet porteur 5: L'accessibilité à une saine alimentation;
 - Action du projet porteur: Planter 5 marchés solidaires et mobiles à l'intérieur du Marché du Nord;
- Plan de développement stratégique *Osez Montréal-Nord* de l'arrondissement de Montréal-Nord :
 - Orientation 3: Une sécurité alimentaire améliorée;
 - Action 11.3.4: Accompagner l'implantation de 3 marchés publics dans l'arrondissement;
- Politique des saines habitudes de vie de Montréal-Nord :
 - Objectif 1.2: Soutenir l'accès à des aliments sains.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA23 10 162 : Accorder une contribution financière de 26 500 \$ à l'organisme Les Fourchettes de l'Espoir pour la gestion du « Marché du Nord » dans le quadrilatère Boulevard Henri-Bourassa - Boulevard Pie-IX - Boulevard Industriel - Boulevard Saint-Michel, pour l'été et l'automne 2023 et approuver le projet de convention à intervenir.

CA23 10 163: Accorder une contribution financière de 18 500 \$ à l'organisme Marchés Ahuntsic-Cartierville pour la gestion du « Marché du Nord » au parc Gouin pour l'été et l'automne 2023 et approuver le projet de convention à intervenir.

CA22 10 193: Accorder une contribution financière de 17 000 \$ à l'organisme Marchés Ahuntsic-Cartierville pour la gestion du « Marché du Nord » au parc Gouin pour l'été et l'automne 2022 et approuver le projet de convention à intervenir.

CA21 10 119: Accorder une contribution financière de 60 000 \$ à Coop Panier Futé pour l'organisation et la gestion des « Marchés du Nord » pour la période estivale 2021 sur quatre sites, soit la rue partagée de Dijon, le parc Gouin, le parc Saint-Laurent et la place Ménard et approuver le projet de convention à intervenir.

CA19 10 241: Accorder une contribution financière à Coop Panier Futé, pour un montant maximal de 72 000 \$, pour l'organisation et la gestion de « Marchés du Nord - Secteur nord-est et Secteur Charleroi » et approuver le projet d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

CA18 10 192: Accorder une contribution financière à Parole d'excluEs, pour un montant maximal de 70 000 \$, pour la gestion des « Marchés du Nord - Secteur nord-est et Secteur Charleroi » et approuver le projet d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

CA18 10 165: Approuver un projet d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et le propriétaire du lot 1 668 071, situé à l'intersection du boulevard Rolland et rue Arthur-Chevrier, pour l'occupation temporaire d'une parcelle du lot, par l'Arrondissement et les opérateurs des Marchés du Nord.

CA17 10 173: Accorder une contribution financière maximale de 65 312 \$ à Panier-Futé Coop, mandataire du Comité de suivi en sécurité alimentaire (CSSA), pour la gestion des « Marchés du Nord - Secteur nord-est et Secteur Charleroi » et approuver le projet d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme et accorder les dérogations requises à cette fin en vertu de l'article 6, des paragraphes c) et f) de l'article 12 et du paragraphe a) de l'article 17 du Règlement RGCA05-10-0008 sur les parcs, bassins d'eau et les édifices publics.

CA16 10 298: Accorder une contribution financière de 20 400 \$ à Pépinière et collaborateurs pour la tenue des « Marchés du Nord - Secteur rue de Charleroi et approuver le projet

d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal, l'arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

CA16 10 299: Accorder une contribution financière de 20 400 \$ à Éco-Nord, mandataire du Comité de suivi en sécurité alimentaire (CSSA), pour la gestion des « Marchés du Nord - Secteur nord-est » et approuver le projet d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal, l'arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

DESCRIPTION

Ce sommaire décisionnel vise l'approbation d'un projet d'entente à intervenir entre l'arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme *Les Fourchettes de l'Espoir*. Plus précisément, l'entente vise à gérer et opérer les marchés publics du 09 juillet au 25 septembre 2024 sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement, et plus précisément aux quatre emplacements suivants:

- Les mardis de 11h à 17h:
 - Parc Gouin;
 - Parc Pilon;
- Les Mercredis de 11h à 17h:
 - Parc Eusèbe-Menard;
 - Terrain à l'intersection de la Rue De Charleroi et de l'Avenue Armand-Lavergne.

Pour la gestion et la mise en œuvre de l'ensemble des marchés publics durant l'été et l'automne 2024, l'arrondissement accordera aux *Fourchettes de l'Espoir* une contribution financière de 27 950 \$.

Les marchés publics opérés par l'organisme *Les Fourchettes de l'Espoir* incluent les éléments suivants :

- La gestion et la mise en œuvre des marchés du 09 juillet au 25 septembre 2023, les mardis et les mercredis de 11h à 17h;
- Un camion de livraison;
- Une offre de produits alimentaires variée (fruits, légumes, etc.);
- L'acceptation de la carte proximité pour les bénéficiaires de celle-ci à Montréal-Nord;
- Les ressources humaines pour opérer le marché;
- Le matériel pour installation du marché et conservation des produits;
- Le matériel pour encaissement avec plusieurs méthodes de paiements;
- La communication à travers les réseaux sociaux de l'organisme;
- Des suivis pour rapport.

JUSTIFICATION

L'attrait des marchés publics est de plus en plus remarqué. Il y a trois fois plus de marchés publics au Québec qu'il y a 10 ans et on constate une augmentation annuelle du nombre de nouveaux marchés de 5% au Canada.

Au niveau de l'arrondissement de Montréal-Nord, autant le milieu communautaire que les résidents locaux souhaitent la tenue de marchés publics.

D'ailleurs l'organisation de marchés publics à Montréal-Nord répond à plusieurs enjeux identifiés à la fois dans :

- Le Plan de développement social (PDS) de la Table de quartier de Montréal-Nord;
- Le Plan de développement stratégique *Osez Montréal-Nord* de l'arrondissement

- de Montréal-Nord;
- La Politique des saines habitudes de vie de Montréal-Nord.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Pour la gestion et la mise en œuvre de l'ensemble des marchés publics durant l'été et l'automne 2024, l'arrondissement accordera aux *Fourchettes de l'Espoir* une contribution financière de 27 950 \$.

Cette contribution sera financée par le budget de fonctionnement de l'arrondissement.

MONTRÉAL 2030

Les marchés publics sont des composantes essentielles de la qualité du milieu de vie des résidents. Par leur présence, ils contribuent à l'atteinte des priorités suivantes de Montréal 2030 :

- Développer une économie plus verte et inclusive en soutenant notamment l'économie circulaire et sociale, l'achat local et écoresponsable et la création de nouveaux emplois écologiques de qualité;
- Appuyer l'innovation et la créativité des entreprises, des commerces et des organisations pour accroître leur résilience économique et générer de la prospérité.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Les marchés publics auront plusieurs impacts importants qui sont les suivants :

- Amélioration de la qualité du milieu de vie des résidents;
- Apport d'une solution au manque d'offre alimentaire dans certains secteurs du territoire;
- Création d'un lieu de rencontre et de socialisation;
- Amélioration du sentiment d'appartenance des résidents;
- Promotion de la fréquentation à pied et en transport actif et collectif;
- Promotion et la commercialisation des produits de producteurs locaux.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Un plan de communication sera mis en place par la Division relations avec citoyens et communications afin de promouvoir les activités des marchés, particulièrement auprès des personnes âgées qui habitent les résidences avoisinantes.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

La tenue des marchés se fera à partir de la semaine du 09 juillet au 25 septembre 2024.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, l'endosseur du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Montréal-Nord , Direction des services administratifs (Daniel ROBERT)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Ludovic NGAROUSSABAYE
Commissaire au développement économique

ENDOSSÉ PAR

Jérôme VAILLANCOURT
Directeur

Le : 2024-06-05

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jérôme VAILLANCOURT
directeur(-trice)-amenag.urbain et serv.
entreprises (arr.)